



DIEPAT/21-901-1321 du 13/09/2021

**APPEL A CANDIDATURES - RESPONSABLE DU POLE REGIONAL « JEUNESSE, ENGAGEMENT,
VIE ASSOCIATIVE » A LA DRAJES PACA (MARSEILLE) - CATEGORIE A**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant à compter du 1^{er} octobre 2021.

- Responsable du pôle régional « jeunesse, engagement, vie associative » à la DRAJES PACA

Le poste est localisé à Marseille.

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 21 septembre 2021 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'encadrement et des
personnels administratifs et techniques
(DIEPAT)**

FICHE DE POSTE :

Intitulé du poste :

**Responsable du pôle régional « jeunesse, engagement, vie associative »
à la DRAJES PACA**

I. Description du poste

- Fonction à assurer : Responsable du pôle régional « jeunesse, engagement et vie associative
- Grade(s) souhaité(s) : Inspecteur Jeunesse et sports
- Statut du poste : Vacant
- Nature du poste : Titulaire
- Nombre de personnes encadrées : 09
- Conduite de projets : oui

II. Régime indemnitaire :

- NBI :
- Groupe IFSE et montant mensuel en euros :
- Poste logé : NON

III. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Marseille
- Lieu d'affectation : 66A rue Saint-Sébastien 13006 MARSEILLE
- Service d'affectation : DRAJES

IV. Environnement de l'emploi :

Le pôle régional « Jeunesse, engagement et vie associative » anime les politiques régionales en matière d'accès à l'autonomie et à l'engagement des jeunes, de promotion de l'éducation populaire et de la vie associative.

V. Description de la fonction :

Mission principale, raison d'être ou finalité du poste :

Membre du CODIR, le responsable est en charge du pilotage et de l'encadrement. Dans ce cadre, sous l'autorité du DRAJES, il participe à la définition de la stratégie régionale et anime, pilote la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques territorialisées dans le domaine de la jeunesse et de la vie associative.

Activités principales

- Participe à la définition de la stratégie régionale et à la mise en œuvre / soutien des politiques de jeunesse et de vie associative
- Manage les équipes pluridisciplinaires placées sous sa responsabilité (fixe les objectifs, évalue les résultats, audite les processus dans un objectif de modernisation et de simplification, gère les compétences)
- Anime et coordonne le réseau JES dans son champ d'intervention
- Conduit ou supervise les plans / programmes d'actions en matière de jeunesse et de vie associative
- Coordonne les relations du pôle avec les autres partenaires publics et privés locaux (autres services de l'Etat, collectivités, têtes de réseaux associatifs, agences régionales, établissements publics, organismes de sécurité sociale, etc.) et représente la direction régionale.
- Participe aux missions transversales (inspection-contrôle-évaluation, observation, communication, statistiques, contrôle de gestion, contrôle interne comptable, etc.). Il en est également force de proposition.
- Est le référent des directions d'administration centrale sur son champ d'intervention (DJEPVA)
- Assure la programmation et l'exécution du BOP 163. A ce titre il prépare, contribue et participe aux dialogues de gestion.
- Il participe à l'organisation et à la planification du projet du pôle, conduit et évalue sa mise en œuvre. Il inscrit son action dans un objectif collectif de performance et d'efficience.

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

Très bonnes connaissances générales en droit administratif général, environnement institutionnel et administratif, en finances publiques et réglementation budgétaire et comptable, le candidat devra être expert dans le domaine des politiques sociales et de la jeunesse.

VII. Contraintes particulières :

Il devra être en mesure de conduire des projets et animer une équipe. Il devra être force de proposition sur les orientations à mettre en œuvre.

VIII. Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique, à la :

DIEPAT
place Lucien PAYE
13621 Aix-en-Provence cedex 1,
ou
par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :
M. Madjid BOURABAA
04 88 04 09 92